



## Conseil d'administration

322<sup>e</sup> session, Genève, 30 octobre-13 novembre 2014

GB.322/INS/11/1

Section institutionnelle

INS

Date: 28 mai 2014

Original: français

ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Rapports du Conseil du Centre international de formation de l'OIT, Turin

#### Rapport de la 76<sup>e</sup> session du Conseil du Centre (Genève, 28 mai 2014)

#### Ouverture de la séance

##### A. Déclarations liminaires

1. *Le Président, M. Houngbo*, au nom du Directeur général, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.
2. Il explique que l'organisation d'une session du Conseil en mai en marge de la Conférence internationale du Travail répond à une demande des mandants de pouvoir adopter les états financiers du Centre avant que ceux-ci ne soient consolidés avec ceux du BIT et de mener une première discussion sur le rapport annuel d'exécution. Il rappelle que ce dernier fera l'objet d'une seconde discussion lors de la session du Conseil en octobre, en même temps que le rapport intérimaire pour 2014.

##### B. Adoption de l'ordre du jour

3. *Le Conseil adopte l'ordre du jour*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Document CC 76.

## I. Rapport annuel d'exécution pour 2013 (Première question à l'ordre du jour)

4. *La Directrice, M<sup>me</sup> O'Donovan*, présente le document <sup>2</sup>. Elle indique que 2013 a été une bonne année pour le Centre, qui a donné lieu à une augmentation substantielle des recettes propres (26 pour cent), du nombre de participants aux activités de formation et de perfectionnement (24 pour cent) et du volume des activités de formation (17 pour cent) par rapport à 2012. Ce résultat positif est dû à un certain nombre de facteurs, dont la demande accrue de services de formation et de renforcement des capacités de la part de l'OIT et la décision du gouvernement de l'Italie de verser une nouvelle contribution volontaire en 2013. La Directrice remercie le gouvernement de l'Italie de son engagement et de son soutien sans faille en faveur du Centre.
5. En 2013, le Centre a été impliqué dans le processus de réforme de l'OIT sous tous ses aspects et a notamment organisé un grand nombre d'ateliers, de réunions d'experts et autres discussions sur les domaines de première importance.
6. La Directrice conclut en disant que, selon elle, le Centre tourne maintenant à plein régime et que le défi pour l'avenir consistera à maintenir ce niveau élevé de performance.
7. *La porte-parole des travailleurs, M<sup>me</sup> Del Rio*, remercie la Directrice pour son rapport bien documenté. Elle souhaite toutefois faire part des inquiétudes de son groupe face à la tendance du Centre à générer un excédent budgétaire année après année. Rappelant que l'excédent de quelque 3 millions d'euros réalisé en 2013 l'a été notamment grâce à l'engagement du personnel du Centre, le groupe des travailleurs souhaite que des négociations s'ouvrent entre la direction et le Syndicat du personnel du Centre sur l'utilisation d'une partie de cet excédent pour améliorer les conditions de travail, stabiliser les travailleurs en situation précaire et faciliter l'engagement du personnel supplémentaire nécessaire à l'organisation et au bon déroulement des activités. Si une marge bénéficiaire constitue effectivement la preuve d'une saine gestion financière, elle doit aussi servir à financer les activités directement liées au mandat de l'OIT.
8. Elle demande des éclaircissements sur l'apparente contradiction entre la hausse de la contribution de l'OIT et la baisse du nombre d'activités organisées en collaboration avec celle-ci et souhaite savoir quelles mesures la direction du Centre compte prendre pour stabiliser la participation des femmes aux activités du Centre, qui était en baisse en 2013.
9. *Le vice-président employeur, M. De Meester*, félicite le Centre pour les résultats exceptionnels de 2013 et remarque que certaines cibles du plan stratégique ont même été dépassées. Il remercie les bailleurs de fonds pour leur générosité et le personnel du Centre pour son engagement sans faille. Il se réjouit de la hausse de la participation des employeurs aux activités du Centre mais souhaite que des moyens supplémentaires soient investis dans les activités spécifiquement destinées aux mandants.
10. S'agissant des résultats financiers, il y voit la preuve de la résilience du Centre mais s'interroge sur les raisons de la différence entre les prévisions budgétaires et les chiffres réels. Il demande si l'excédent réalisé en 2013 constitue un résultat positif ponctuel et exceptionnel ou s'il découle d'une tendance structurelle, auquel cas il conviendrait de le présenter de manière stratégique aux donateurs et d'en faire profiter également le personnel. Il souhaite à ce sujet que la direction du Centre présente une mise à jour des prévisions de résultats au Conseil lors de la session d'octobre 2014.

<sup>2</sup> Document CC 76/1.

11. *La vice-présidente gouvernementale* salue les efforts de gestion déployés par la direction du Centre qui ont permis d'atteindre ces résultats positifs, et en particulier de réaliser un excédent d'exploitation de 3 millions d'euros. Cependant, elle appelle de ses vœux une stratégie de communication pour la présentation de cet excédent, lequel ne doit pas devenir un résultat contre-productif qui dissuaderait les bailleurs de fonds. S'associant au groupe des travailleurs, elle demande, elle aussi, quelles mesures le Centre envisage de prendre pour renforcer la participation des femmes à ses activités.
12. Elle estime également que le Centre devrait s'intéresser aux raisons pour lesquelles les questionnaires d'évaluation *ex post* ne recueillent qu'un taux de réponse si faible et insiste sur l'importance de l'instauration de partenariats avec d'autres institutions et de la création de réseaux.
13. *Le représentant du gouvernement du Kenya* déclare que les domaines de première importance constituent une excellente base pour l'organisation et la réalisation d'activités conjointes et réitère le caractère primordial de la coopération avec les bureaux régionaux de l'OIT.
14. *Le représentant du gouvernement du Brésil* note lui aussi la baisse de la participation des femmes et le faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation. Il s'inquiète également de la répartition géographique inégale du personnel du Centre et demande si celui-ci a envisagé les contributions en nature et les prêts de personnel de la part des gouvernements des pays en développement.
15. *La Directrice* remercie les vice-présidents et les membres gouvernementaux de leurs commentaires et répond à leurs questions. Au sujet de l'excédent budgétaire, elle indique que, comme d'habitude, elle va proposer lors de la prochaine session du Conseil l'utilisation stratégique de cet excédent et des investissements pour assurer l'avenir du Centre. Quant à la participation des femmes aux activités du Centre, elle est traditionnellement liée aux grands projets financés par l'Union européenne. La Directrice ajoute qu'un rapport d'avancement du Plan d'action sur le genre pour 2012-2015 sera soumis au Conseil en octobre.
16. Pour ce qui est de l'évaluation des activités, elle précise qu'une évaluation des académies sera présentée lors de la même session du Conseil et que les questionnaires seront révisés. Sur l'origine géographique des fonctionnaires du Centre, elle rappelle que le Centre suit les mêmes règles que le BIT et que tout est mis en œuvre pour que la diversité soit plus marquée au sein du personnel. Enfin, sur les échanges de personnel, elle indique que le Centre accueille depuis l'année dernière une fonctionnaire japonaise détachée par son ministère. Elle fait part de l'intérêt du Centre pour des arrangements similaires avec d'autres pays.
17. *Le Président* conclut en invitant la direction du Centre à prendre note des points soulevés lors de cette session du Conseil pour la session d'octobre 2014.

## II. Questions d'audit (Deuxième question à l'ordre du jour)

### A. Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013

18. *La trésorière* présente le document et passe en revue ses éléments essentiels<sup>3</sup>. Elle indique que les états financiers du Centre ont été de nouveau approuvés sans réserve et qu'ils sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Elle décrit les différents soldes des fonds et fournit une ventilation des contributions de l'OIT au Centre en 2013. Elle explique que l'excédent budgétaire réalisé en 2013 est dû à une série de facteurs favorables et défavorables, notamment une hausse des recettes propres, une baisse des contributions et une diminution des frais fixes. La réduction de la provision pour créances douteuses et les pertes de change achèvent d'expliquer la variation budgétaire constatée.
19. *Le vice-président employeur* se réjouit de l'approbation sans réserve des états financiers par le Commissaire aux comptes. Il insiste sur la nécessité de meilleures prévisions budgétaires et suggère à cette fin, et également pour se prémunir contre les pertes de change, que la direction du Centre étudie la possibilité d'une programmation sur deux ans.
20. *La porte-parole des travailleurs* estime que les états financiers confirment que des mesures doivent être prises pour renforcer le mandat du Centre et éviter que la réalisation d'un excédent ne devienne une fin en soi, et demande une discussion à ce sujet lors de la prochaine session du Conseil du Centre ainsi qu'au Conseil d'administration du BIT. Le groupe des travailleurs invite la direction du Centre à suivre de très près l'évolution des résultats financiers de 2014 et à investir l'excédent éventuel de la manière évoquée lors de la discussion sur la première question à l'ordre du jour.
21. *La représentante du Commissaire aux comptes, M<sup>me</sup> McMahon*, présente le rapport de ce dernier. Elle félicite le Centre pour la pleine application des normes IPSAS et pour l'introduction de trois nouvelles normes qui permettent une information plus détaillée sur les instruments financiers. Elle conclut en attirant l'attention du Conseil sur trois points: la comptabilisation de la valeur des terrains et bâtiments utilisés par le Centre, le financement des avantages du personnel qui échoiront dans les années à venir et l'importance d'avoir des états financiers conformes aux normes IPSAS. Elle remercie la Directrice et son équipe pour leur collaboration pendant l'exercice de vérification des comptes.
22. *La trésorière* revient brièvement sur les points soulevés et signale qu'elle donnera des réponses détaillées aux membres qui le souhaitent.
23. *Le Conseil adopte les états financiers et approuve le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice financier 2013.*

<sup>3</sup> Document CC 76/2.

### **III. Remarques finales**

#### **A. Date et lieu de la prochaine session**

24. *Le Président* rappelle que la 77<sup>e</sup> session du Conseil du Centre se tiendra les 30 et 31 octobre 2014, juste avant la 322<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT.

#### **B. Délégation de pouvoirs en ce qui concerne la finalisation du rapport du Conseil**

25. *Le Président* informe les membres du Conseil que le rapport sur la 76<sup>e</sup> session du Conseil du Centre sera examiné dans le cadre de la Section institutionnelle de la 322<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT. Pour faciliter l'élaboration du rapport et l'établissement de sa version définitive, il propose au Conseil de déléguer à son Président et à ses Vice-présidents le soin d'approuver le projet de rapport.

26. *Le Conseil approuve la proposition du Président.*

### **IV. Clôture de la session**

27. *Le Président* remercie les participants de leur contribution et déclare close la 76<sup>e</sup> session du Conseil du Centre.

Genève, le 28 mai 2014